

Convergences

des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ingénieurs, techniques de recherche et formation et des bibliothèques



- Pour notre pouvoir d'achat et nos conditions de vie, en finir avec le gel de la valeur du point d'indice, revaloriser la grille de rémunération et les pensions !

- Pour le service public et nos conditions de travail, pour re-créeer des postes et donner les moyens d'assurer toujours mieux nos missions !

- Pour la protection sociale et le droit à la retraite, en finir avec tous les reculs et toutes les exonérations de cotisations sociales pour les employeurs !

Les gouvernements s'entêtent depuis des années à poursuivre des politiques d'austérité qui ne permettent en rien de sortir de la crise.

L'austérité, c'est pour les salariés, du privé, comme du public !

- La réduction des budgets publics, ce ne sont pas des économies, c'est la remise en cause toujours plus poussées des services publics et du bien commun. Nos missions, parce qu'elles sont essentielles au service public d'éducation, à sa mise en œuvre, doivent être soutenues, particulièrement après les 8000 suppressions de postes dans l'éducation nationale ou avec les gels massifs de postes dans l'enseignement supérieur dans nos filières. L'austérité empêche de créer les postes à la hauteur des besoins.

- L'austérité, c'est la remise des droits et garanties collectives, des droits et garanties individuelles. Les carrières sont trop lentes, le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer depuis des années (pour l'indiciaire, -18 % de pouvoir d'achat depuis 2000, soit l'équivalent de deux mois de salaire).

- Dans nos secteurs, les traitements des adjoints administratifs, adjoints techniques de recherche et formation, magasiniers continuent d'être smicardisés. D'une manière générale, les agents publics sont de plus en plus paupérisés. Les perspectives de carrière (promotions et avancements) sont très insuffisantes et nombreux sont les collègues en situation d'être déqualifiés au regard des missions qu'ils réalisent.

- La précarité continue de se développer : le recours à l'emploi contractuel se poursuit et les plans de résorption de l'emploi précaire sont insuffisants. Des centaines de milliers de contrats aidés se substituent aux emplois de titulaires.

- Avec le pacte de responsabilité, le gouvernement a fait le choix de ponctionner 50 milliards d'argent public pour les distribuer aux entreprises, sans aucune contrepartie en matière de création d'emplois.

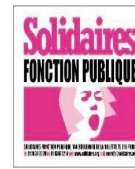
- Au motif de relancer l'économie, le gouvernement dégrade les conditions de travail d'un grand nombre de salariés en libéralisant par exemple un peu le travail du dimanche. La loi Macron risque seulement d'accroître un peu plus la paupérisation de

nombreux salariés et ainsi de dégrader un peu plus les conditions de vie.

- Le service public, c'est bon pour l'économie : il participe de la répartition des richesses en permettant à tous l'accès aux droits essentiels à celle-ci, comme le droit à l'éducation, à la santé. Augmenter les salaires, c'est bon pour l'économie car cela redonne du pouvoir d'achat.

Le SNASUB-FSU appelle à participer massivement à la journée nationale de grève interprofessionnelle et de manifestation du 9 avril.





Déclaration des organisations syndicales de la Fonction publique Journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015

"L'amélioration du Service public passe par la fin de l'austérité"

Dans un contexte de crise sociale et d'inquiétudes fortes dans la société notamment dans les domaines de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et de l'avenir des services publics, les agents de la Fonction publique sont des éléments décisifs pour renforcer les solidarités, développer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Ses agents en sont des acteurs essentiels.

Réunies le 3 mars 2015, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP rappellent leur attachement aux valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité et laïcité portées par le statut général des fonctionnaires.

Elles affirment que les politiques d'austérité poursuivies par les différents gouvernements ont des conséquences désastreuses pour la Fonction publique, les agents et les usagers.

Ces politiques perpétuent des destructions d'emploi, au prétexte de redéploiement, et des restrictions budgétaires ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir ainsi un service à la hauteur des besoins sociaux partout sur le territoire.

Elles condamnent le gel des traitements des fonctionnaires depuis 2010, la diminution des mesures catégorielles et, avec l'augmentation des retenues pour pension, une baisse sans précédent du pouvoir d'achat qui ôte toute attractivité à l'emploi public.

Aussi, elles rejettent le plan d'économies de 54 milliards sur les dépenses publiques et sociales, dont 10 milliards sur l'assurance maladie, 3 milliards sur les hôpitaux,... Ainsi que la diminution des dotations aux collectivités dont l'objectif principal est la baisse de la « masse salariale ».

Au moment où se développe un train de réformes tous azimuts (réforme territoriale, réforme de l'Etat, réforme de la santé, revue des missions etc.), elles réaffirment que les réorganisations en cours ou à venir de l'organisation territoriale de la République (métropole, développement des intercommunalités, maisons de l'Etat et maisons de services au public, fusions, etc.) vont impacter la présence des services publics de proximité et induire des mobilités forcées, créant un climat anxieux chez les agents publics confrontés à la diminution de l'emploi public.

Convaincues de la nécessité de lutte commune Privé-Public, les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP s'engagent dans un processus de mobilisation et appellent l'ensemble des agents publics à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015.

Elles exigent :

- une hausse du pouvoir d'achat qui passe par le dégel du point d'indice et par des mesures compensatoires de rattrapage des pertes subies depuis des années.
- la fin des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires permettant le bon accomplissement de toutes les missions de service public.
- l'arrêt des politiques d'austérité, renforcées par le Pacte de responsabilité qui déstabilisent et fragilisent les services publics et leurs missions.
- le maintien et l'amélioration du statut général et des statuts particuliers qui sont autant de garanties pour la Fonction publique et les citoyens.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP appellent les agents à organiser, dans les établissements et services, la préparation de la grève interprofessionnelle du 9 avril et d'en assurer le succès dans une dynamique de mobilisation unitaire (assemblées générales, heures mensuelles d'information ...).

**Actifs - Retraités
Toutes et tous en grève et en manifestations
pour dire non à l'austérité !**

Fait à Paris, le 9 mars 2015

Contacter le SNASUB



SNASUB FSU

**104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS**

Tel : 01 41 63 27 50 / 51 Fax : 01 41 63 15 48
snasub.fsu@snasub.fr http://www.snasub.fr

Le Secrétariat national

Secrétaire général Secrétaires généraux adjoints

Bruno Lévêder

SNASUB-FSU
104 rue R. Rolland
93260 LES LILAS
01 41 63 27 52
sg.snasub.fsu@gmail.com

Trésorier national

Arnaud Lemaître
Trésorier national
06 51 58 91 33
contact-tresorerie@snasub.fr

Pierre Boyer
06 24 08 63 33
pierre.boyer.snasub@orange.fr

Arlette Lemaire
01 41 63 27 52
lemaire.arlette@free.fr

Jacques Aurigny
06 08 85 00 82
jacques.aurigny@wanadoo.fr

Autres membres du BN

Patrice Aurand
01 47 40 20 31
aurand@bib-ens-cachan.fr

Philippe Lalouette
03 22 72 95 02
philippe.lalouette@ac-amiens.fr

Céline Beltran
04 42 89 89 79
celine.beltran@ac-aix-marseille.fr

Eric Panthou
06 62 89 94 30
ericpanthou@yahoo.fr

Jean François Besançon
01 53 79 49 04
jf.besancon@gmail.com

Hervé Petit
05 61 50 38 73
herve.petit@univ-tlse2.fr

Béatrice Bonneau
06 19 94 87 13
bonneau.beatrice@free.fr

Sébastien Poupet
06 74 14 55 46
secretariat@snasub-lyon.fr

Maud Bonnefon
01 53 79 49 04
maud.bonnefon@bnf.fr

Bernard Teissier
04 37 37 64 03
@snasub-lyon.fr

Françoise Eliot
f.eliot@orange.fr

Thomas Vecchiutti
04 95 50 33 75
thomaslp@wanadoo.fr

François Ferrette
06 11 64 15 57
snasub-caen@orange.fr

Christian Viéron-Lepoutre
06 13 49 65 32
snasub.besancon@gmail.com

Convergences

Bulletin mensuel du **SNASUB-FSU**

Syndicat national de l'administration scolaire
universitaire et des bibliothèques
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
01 41 63 27 51 / 52

Directeur de la publication : Bruno Lévêder

Rédacteur en chef : Pierre Boyer

Publicité : Com'D'Habitude Publicité

Impression : Imprimerie Grenier - 94250 Gentilly

ISSN 1249-1926 • CPPAP 0715 S 07498

Prix du n° : 2,50 €

Le SNASUB dans les académies : secrétaires académiques, trésoriers

Aix-Marseille
snasub.fsu.aix-marseille@snasub.fr
Agnès Colazzina, SA
06 76 33 50 51
Gille Gaini, Trésorier
43 Traverse Capron
13012 Marseille
tresorerie.aix-marseille@snasub.fr
06 10 65 45 85

Amiens
snasub.fsu.amiens@snasub.fr
Bernard Guéant, co-SA
Sylvain Desbureaux, co-SA
03 22 72 95 02
snasub.fsu.amiens@snasub.fr
Philippe Lalouette,
Trésorier
SNASUB-FSU
9 rue Dupuis
80000 Amiens
tresorerie.amiens@snasub.fr
03 22 72 95 02

Besançon
Christian Viéron-Lepoutre, SA
06 13 49 65 32
snasub.fsu.besancon@snasub.fr
Arnaud Lemaître, Trésorier
SNASUB-FSU
104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
tresorerie.besancon@snasub.fr

Bordeaux
snasub.fsu.bordeaux@snasub.fr
Hélène Destrem, SA
06 61 24 23 01
Nathalie Prat, Trésorière
tresorerie.bordeaux@snasub.fr
12 rue des Camélias
64000 Pau

Caen
snasub.fsu.caen@snasub.fr
François Ferrette, SA
06 11 64 15 57
snasub.fsu.caen@snasub.fr
Christel Alvarez, Trésorière
LPO Albert Sorel
Avenue du Labrador
14600 Honfleur
tresorerie.caen@snasub.fr
02 31 81 68 63

Clermont-Ferrand
snasub.fsu.clermont-ferrand@snasub.fr
Eric Panthou, Correspondant
06 62 89 94 30
Béatrice Marol, Trésorière
14 rue Pierre Pottier
63160 Billom
tresorerie.clermont-ferrand@snasub.fr
04 73 68 35 76

Corse
snasub.fsu.corse@snasub.fr
Thomas Vecchiutti, SA
04 95 50 33 75
Catherine Taieb, Trésorière
Lycée Pascal Paoli
Avenue Président Pierucci
20250 Corte
tresorerie.corse@snasub.fr

Créteil
snasub.fsu.creteil@snasub.fr
Yann Mahieux, SA
01 48 96 36 65 / 90
Ludovic Laignel, Trésorier
SNASUB-FSU
Bourse Départementale
du Travail
1 place de la Libération
93016 Bobigny Cedex
tresorerie.creteil@snasub.fr

Dijon
snasub.fsu.dijon@snasub.fr
Joëlle Courvoisier, SA
03 80 39 50 97
snasub.fsu.dijon@snasub.fr
Caroline Singvorada-Gérin, Trésorière
SNASUB-FSU
Maison de l'Université
BP 27877
21078 Dijon Cedex
tresorerie.dijon@snasub.fr
03 80 39 50 97
tresorerie.dijon@snasub.fr

Grenoble
snasub.fsu.grenoble@snasub.fr
Abdel Moulehawy, SA
04 76 09 14 42
Pierre Bertholet, Trésorier
SNASUB-FSU Bourse du
travail 32 avenue de l'Europe
38030 Grenoble
tresorerie.grenoble@snasub.fr

Lille
snasub.fsu.lille@snasub.fr
Valérie Van-Caeneghem, co-SA
Eric Fouchou-Lapeyrade, co-SA
Stéphane Lefèvre, co-SA
snasub.fsu.lille@snasub.fr
Pascale Barbier, Trésorière
Collège Rabelais
Avenue Adenauer BP 65
59370 Mons en Baroeul
tresorerie.lille@snasub.fr

Limoges
snasub.fsu.limoges@snasub.fr
Marie-Hélène Dumas, co-SA
Sylvie Martinez, SAA
06 30 82 59 03
Claire Bourdin, SAA
Irène Denysiak, Trésorière
Collège Maurice Rollinat
43 rue Maurice Rollinat
19100 Brive-la-Gaillarde
tresorerie.limoges@snasub.fr
05 55 17 21 70

Lyon
snasub.fsu.lyon@snasub.fr
Sébastien Poupet, SA
06 74 14 55 46
Anne Gillet, Trésorière
tresorerie.lyon@snasub.fr
SNASUB-FSU
Bourse du Travail
205, Place Guichard
69003 LYON
tresorerie.lyon@snasub.fr
06 88 98 38 42

Montpellier
snasub.fsu.montpellier@snasub.fr
Conception Serrano, SA
06 17 80 68 59
Florence Verse, Trésorière
12 Rue Baudin 30000 Nîmes
tresorerie.montpellier@snasub.fr

Nancy-Metz
snasub.fsu.nancy-metz@snasub.fr
Rémy Party, SA
06 31 95 28 62
Graziella Rogé, Trésorière
12 rue Rouge Fontaine
57120 ROMBAS
tresorerie.nancy-metz@snasub.fr
03 87 67 17 90

Nantes
René Daguerre, SA
06 42 03 42 42
snasub.fsu.nantes@snasub.fr

Françoise Grégoire, Trésorière
"Les Lilas" Rue E. Branly
49800 Trélazé
tresorerie.nantes@snasub.fr

Nice
snasub.fsu.nice@snasub.fr
Antonia Silveri, co-SA
06 88 54 39 87
snasub.fsu.nice@snasub.fr
Pascal Tournois, co-SA
06 64 32 10 91
Elodie Malaussena, Trésorière
LP Magnan 34 rue A. Renoir
06000 Nice
tresorerie.nice@snasub.fr

Orléans-Tours
snasub.fsu.orleans-tours@snasub.fr
Alexis Boche, SA
Natacha Sainson, Trésorière
SNASUB FSU
10 rue Molière 45000 Orléans
tresorerie.orleans-tours@snasub.fr
02 38 78 00 69

Paris
snasub.fsu.paris@snasub.fr
Nicolas Barthel, SA
06 84 14 00 53
Monique Coq, Trésorière
Université Paris Descartes
SNASUB-FSU Paris
12, rue de l'Ecole de
Médecine 75006 Paris
tresorerie.paris@snasub.fr

Poitiers
snasub.fsu.poitiers@snasub.fr
Arlette DEVILLE, contact
05 49 03 06 17
Madeleine Prat, Trésorière
SNASUB-FSU
16 av du Parc d'Artillerie
86000 Poitiers
tresorerie.poitiers@snasub.fr

Reims
snasub.fsu.reims@snasub.fr
Marie-Reine Bourgeois, SA
06 72 73 96 23
Valérie Mozet, SA
06 89 32 31 61
snasub.fsu.reims@snasub.fr
Alice Baudry, Trésorière
Pont Cosca 56190 Arzal
tresorerie.reims@snasub.fr
09 54 27 65 40

Rennes
snasub.fsu.rennes@snasub.fr
Nelly Even, SA
06 74 58 94 96
Jacques Le Buvaing, co-SA
06 88 22 87 83
Nelly Le Roux, Trésorière
SDSEN 1 bd du Finistère
29558 Quimper Cedex
tresorerie.rennes@snasub.fr
02 98 98 99 36

Rouen
snasub.fsu.rouen@snasub.fr
Pierre Hébert, co-SA
Christophe Noyer, co-SA
02 32 28 73 43
Sylvie Millet, Trésorière
Université - IUT du Havre
Place Robert Schuman
BP 4006 76610 Le Havre
tresorerie.rouen@snasub.fr

Strasbourg
snasub.fsu.strasbourg@snasub.fr
Jacky Dietrich, SA
06 23 39 27 85

Myriam Marinelli, Trésorière
tresorerie.strasbourg@snasub.fr
Rectorat DEC1
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9
03 88 23 36 47

Toulouse
snasub.fsu.toulouse@snasub.fr
Dominique RAMONDOU, co-SA
06 78 77 00 44
Sylvie Troughaud, co-SA
05 61 43 60 64
Aurore Sistac, Trésorière
52 rue J. Babinet 2ème étage
31100 Toulouse
tresorerie.toulouse@snasub.fr
05 61 43 60 64

Versailles
snasub.fsu.versailles@snasub.fr
Sylvie Donné Lacouture, co-SA
07 60 46 58 63
Rémy Cavallucci, co-SA et Trésorier par intérim
tresorerie.versailles@snasub.fr
07 60 47 45 61

HORS METROPOLE
Etranger, Guyane :
contactez le SNASUB national

Guadeloupe
snasub.fsu.guadeloupe@snasub.fr
Harry Custos, SA, Gladys Contout-Alexis, SA Paule Aubatin, Trésorière
33 résidence Marie-Emile Coco
97111 Morne à l'Eau
tresorerie.guadeloupe@snasub.fr

Martinique
snasub.fsu.martinique@snasub.fr
Denise Tassius
06 90 81 12 57

Mayotte
snasub.fsu.mayotte@snasub.fr
Fatou Ndong, SA
06 39 61 29 85
Thierry Pohl, Trésorier
06 39 00 30 05
RUE DU CHEF BE
BARAKANI CENTRE - COCONI
97670 - OUANGANI
tresorerie.mayotte@snasub.fr

Nouvelle Calédonie
Jean-Luc Cadoux
jean-luc.cadioux@ac-noumea.nc
Lycée Jules Garnier
Avenue James Cook BP H3
98849 NOUMEA - Nouvelle-Calédonie.

Réunion
snasub.fsu.reunion@snasub.fr
Richel Sacri, co-SA
06 92 05 38 07
Jean-Odel Oumana, co-SA
06 92 70 61 46
snasub.fsu.reunion@snasub.fr
Marc Dufêtre, Trésorier
06 92 42 08 13
tresorerie.reunion@snasub.fr
Université de La Réunion -
Campus sud
SCD-BU Tampon
117 rue du Général Aillères
97430 Le Tampon



SNASUB FSU BULLETIN D'ADHÉSION 2014 - 2015

Deux possibilités vous sont offertes pour le paiement de votre adhésion :

> par chèque : 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'adhésion et encaissés mensuellement, à l'ordre du SNASUB, à envoyer à votre Trésorier académique (adresse en page "Contacter le SNASUB")

> par prélèvement automatique sur compte postal ou bancaire, à envoyer aux Trésoriers nationaux **au : 104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS.**

Cette possibilité vous permet de fractionner en 5 le paiement de votre cotisation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivantes. Vous en serez averti(e) par courrier à chaque rentrée scolaire et vous pourrez modifier la date de votre premier prélèvement, apporter les corrections nécessaires à votre situation (indice, quotité de travail...), choisir un autre mode de règlement ou décider de ne pas réadhérer.

Comment calculer le montant de votre cotisation ?

Ajoutez à vos **points d'indice nouveau majoré** vos points **NBI** (le cas échéant) et appliquez à ce total le coefficient suivant :

- > entre l'indice 309 et l'indice 350 : 0,25 € par point d'indice
- > entre l'indice 351 et l'indice 400 : 0,29 € par point d'indice
- > à partir de l'indice 401 : 0,32 € par point d'indice

CAS PARTICULIERS :

- > CDD inférieur à 12 mois : 30,50 €
- > Congé parental ou disponibilité : 30,50 €
- > CDI et CDD nommés pour une année : selon l'indice et la quotité au prorata temporis
- > Temps partiel : au prorata temporis
- > Retraités (selon la pension brute mensuelle) : moins de 1100€ : 25 € ; de 1100 € à 1250 € : 3% ; de 1251 € à 1500 € : 3,5% ; de 1501 € à 2000 € : 4% ; supérieur à 2000 € : 4,5% (comprend l'adhésion à la Fédération générale des Retraités - FGR - et l'abonnement au Courrier du Retraité)

Merci de remplir tous les champs avec précision.

ACADÉMIE :		ANNEE DE NAISSANCE	SECTEUR	STATUT
NOM :		<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> NOUVEL ADHERENT <input type="checkbox"/> FEMME <input type="checkbox"/> ANCIEN ADHERENT	<input type="checkbox"/> BIB <input type="checkbox"/> CROUS <input type="checkbox"/> EPLE <input type="checkbox"/> JS <input type="checkbox"/> RETRAITÉS <input type="checkbox"/> SERVICE <input type="checkbox"/> SUP <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> AENES <input type="checkbox"/> BIB <input type="checkbox"/> DOC <input type="checkbox"/> ITRF <input type="checkbox"/> Non titulaire
PRENOM :			CATEGORIE	
VOS COORDONNÉES				
APPARTEMENT, ETAGE :				
ENTREE, IMMEUBLE :				
N°, TYPE, VOIE :				
LIEU DIT :				
CODE POSTAL, LOCALITE :				
TEL : PORTABLE :				
VOTRE ÉTABLISSEMENT				
TYPE (collège, université, rectorat...) :				
NOM D'ETABLISSEMENT :				
SERVICE :				
RUE :				
CODE POSTAL, LOCALITE, CEDEX :				
TEL PROFESSIONNEL : PAYS :				
Adresse e-mail pour recevoir votre carte d'adhérent et des informations syndicales :				
			COTISATION	
			$\left(\frac{\text{---} + \text{---}}{\text{---}} \right) \times \text{---}$ <p>(indice) (NBI) (coefficient)</p> <p>Quotité (ex : x 0,8 pour 80%)</p> <p>----- =</p> <p>----- €</p>	
			Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant ou à un crédit d'impôt en cas de non imposition	
			DATE :	
			Signature :	

Règlement par chèque Nombre de chèques : 1 2 3 Montant réglé : _____ €

Prélèvement automatique SEPA **> MONTANT DE LA MENSUALITÉ (COTISATION/5) :**
> DATE DE DÉBUT DES PRÉLÈVEMENTS : 05/...../ 20.....

A g r a f f e r R I B o u c h è q u e s I C I	MANDAT DE PRELEVEMENT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNASUB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNASUB.
		Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
	Veuillez compléter en lettres capitales	
	Vos nom et prénom	Pour le compte de : SNASUB
	Votre adresse	104 rue Romain Rolland
(Complète)	93260 LES LILAS	
Vos coordonnées bancaires	Référence : cotisation SNASUB	
<input type="checkbox"/> Paiement répétitif ou récurrent <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel	Signé à	
Code international d'identification de votre banque - BIC	le	
Référence unique du mandat (sera complétée par le SNASUB)	A envoyer accompagné d'un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE avec votre bulletin d'adhésion ou de réadhésion à :	
Identifiant créancier SEPA : FR59 ZZZ59 5401	SNASUB-FSU - TRESORERIE NATIONALE - 104 RUE ROMAIN ROLLAND - 93260 LES LILAS	